

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2021

1. Ouverture de la séance et allocution du Président

9 clubs étaient présents représentant 4 529 licenciés.

Le Président du Comité Départemental accueille les présidents de clubs, ainsi que les techniciens présents en visioconférence.

2. Adoption du PV de l'AG Ordinaire 2020

Le PV de l'AG 2020 est mis au vote :

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Voix pour : 4 529

Le PV de l'AG 2020 est voté à l'unanimité.

3. Rapport moral et sportif de la saison 2020/2021

Rapport administratif : 4 réunions du comité directeur en visioconférence. Le bureau a été entièrement renouvelé.

1) Clubs et licences

Le nombre de club est de 34 clubs avec 7 513 licenciés (à août 2020).

Perte de 2 068 licences.

Aide Covid-19 d'un montant de plus de 13 000 euros redistribuée aux clubs au prorata du nombre de licences.

- 3 clubs > à 500 licenciés
- 17 clubs entre 100 et 500 licenciés
- 14 clubs < à 100 licenciés

Pour la 3^{ème} année consécutive, le département est le premier département en l'Île-de-France (baisse de 21 % par rapport à 2020).

Récompenses fédérales : médailles d'or fédérales (+ 30 ans d'investissement fédéral) : Claude Bureau, Nicole Tripotin et Guy Varlet.

2) Rapport technique par discipline

Les Présidents des commissions GAM, GAF, GR, Trampoline/Tumbling et GPT présentent les rapports par discipline.

3) Vote

Le rapport moral et sportif est mis au vote :

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Voix pour : 4 529

Le rapport moral et sportif est voté à l'unanimité.

4. Rapport financier 2020

La trésorière présente le rapport financier 2019 (cf. document joint).

Le résultat financier est excédentaire à 12 064 €. Fond dédié de 20 K€ pour les clubs. Compte de résultat positif car produits en augmentation de 1 600 € : subvention départementale en augmentation et subvention fédérale pour compenser la baisse des produits 14 490 € avec 76 278 € en charges et avec 90 769 € en produits.

Diminution de charges : récompenses et fournitures et frais de déplacements et frais de compétition.

Charge supplémentaire : prime Covid-19 : montant global de 13 K€.

L'approbation des comptes 2020, l'affectation du résultat et le quitus donné au Comité Directeur sont mis au vote :

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Voix pour : 4 529

Les comptes 2020 et l'affectation du résultat donné au Comité Directeur sont votés à l'unanimité.

La trésorière présente le budget 2021 et ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Le budget 2021 et le budget prévisionnel 2022 sont mis au vote :

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Voix pour : 4 529

Le budget 2021 et le budget prévisionnel 2022 sont votés à l'unanimité.

5. Questions diverses

Quali'club : démarche engagée depuis 2020. 3 niveaux de reconnaissance (Bronze, argent et or). Le comité départemental s'engage dans un accompagnement financier pour les clubs qui auront ce label.

Intervention de BCS : « *est-ce qu'il y a plus de subvention si l'on a d'autres labels ; comme exemple avoir le label petite enfance ?* »

Réponse du président : « Il existe déjà une aide financière de la part du CRIFGYM et nous ne voulons pas faire de double emploi. »

Marion Devienne : responsable administrative GAF a démissionné du CD92. Morgane Job se porte candidate au sein de la commission technique GAF et au poste de responsable administrative.

Joëlle Valez se porte candidate au sein de la commission technique TR.

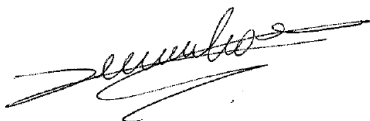
Les 2 postes sont mis au vote en cooptation : vote à l'unanimité

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Voix pour : 4 529

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question ne subsistant, l'Assemblée Générale est clôturée.

La séance est clôturée en l'absence d'autres questions et après avoir vu tous les points de l'ordre du jour.

Arnaud de Vauborel
Président



Aurélié Baron
Secrétaire générale

